



## Epandages viticoles ou agricoles : que faire pour se protéger? Mesures à suivre :

- fermer portes , fenêtres et ventilations pendant plusieurs heures (selon produit) après le traitement et rester à l'intérieur de son domicile ;
- veiller particulièrement à ce que les femmes enceintes, les enfants et les personnes vulnérables en général soient protégés ;
- penser à faire rentrer ses animaux domestiques ;
- faire attention au linge qui sèche dehors ;
- veiller à protéger piscines et jeux d'extérieur;
- veiller également à ce que son potager ne reçoive pas de pulvérisations.



**CMPS**

Collectif Mâconnais  
Pesticides et Santé

Contact : [cmeps7101@gmail.com](mailto:cmeps7101@gmail.com)  
 Blog : [cmeps71.canalblog.com](http://cmeps71.canalblog.com)  
 Page Facebook : Collectif  
 Mâconnais Pesticides et Santé

**N'hésitez pas à prendre contact avec nous, nous vous servons d'intermédiaire avec la profession et les élus.**